

DES SOLUTIONS INNOVANTES AU SERVICE DE LA PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

Entretien avec Sébastien Brocard, directeur des investissements et du contrôle des risques, Fondation Opsion

Par Fabio Bonavita

RÉPONDRE AUX NOUVEAUX BESOINS DES ENTREPRISES EN LEUR PROPOSANT UNE SOLUTION INDÉPENDANTE DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE, C'EST LA MISSION DE LA FONDATION OPSION. POUR CE FAIRE, ELLE S'APPUIE SUR UNE ARCHITECTURE OUVERTE.

Quelles sont les solutions que vous proposez aux entreprises en matière de prévoyance professionnelle ?

Nos solutions en matière de prévoyance offrent un accès à une plate-forme ouverte de gestion de la prévoyance professionnelle. Notre fondation propose deux alternatives aux entreprises. La première est de rejoindre notre caisse commune. Cela concerne les sociétés ayant la volonté d'externaliser complètement les décisions liées à l'admini-

**PRÉVOYANCE 2020
EST LE RÉSULTAT D'UN COMPROMIS QUI
NOUS SEMBLE SATISFAISANT**

nistration et à la gestion de fortune et désirant mutualiser les risques financiers. La deuxième permet de constituer, au sein d'Opsion, sa propre caisse de prévoyance. Cette solution est idéale pour les entreprises qui souhaitent maîtriser tout ou partie des décisions telles que le risque financier supporté ou les paramètres techniques.

Pourquoi avoir décidé de créer cette fondation ?

Forts d'une expérience de plus de 20 ans dans la gestion et la commercialisation de caisses de pension et de notre connaissance du marché, nous souhaitions créer une caisse de pension avec une architecture ouverte afin d'offrir une



Sébastien Brocard

alternative bienvenue aux entreprises ou aux institutions de prévoyance propres, qui souhaitent un cadre de gestion efficace et rassurant tout en leur laissant la liberté ou l'autonomie souhaitée, dans le choix de certains paramètres de leur prévoyance et dans le choix de leurs partenaires.

Qui sont vos clients ?

Nos clients vont de la start-up, que nous souhaitons accompagner tout au long de son développement, aux PME, sans oublier les groupes d'entreprises suisses ou internationales et leurs collaborateurs, ainsi que des associations professionnelles et leurs membres.

Qu'est-ce qui vous distingue des autres offres disponibles sur le marché ?

Le fait qu'Opsion soit une plate-forme ouverte permettant au client de définir le niveau d'autonomie qu'il désire quelle que soit sa taille avec un suivi personnalisé. Nous sommes en effet capables d'offrir des solutions adaptées au besoin du client tout en rationalisant les coûts grâce à la mutualisation des moyens et à l'automatisation de l'administration par le biais de plate-forme web. De plus, nous mettons à sa disposition une équipe de consultants en investissement, d'actuaire et de juristes afin de le conseiller et de l'accompagner dans le choix et le pilotage de sa solution.

Vous êtes également actifs dans le domaine des ressources humaines, vous pouvez nous en dire davantage ?

Nous offrons également aux entreprises l'analyse des différentes couvertures des assurances sociales (APG, LAA, etc.) de leur personnel afin de les optimiser et/ou d'en réduire les coûts, le cas échéant avec un bilan social d'entreprise (BSE). Nous fournissons également ce service pour les collaborateurs afin qu'ils puissent visualiser le niveau de prestations lors de la survenance d'un cas de prévoyance comme le décès, une invalidité ou la retraite, en prenant en considération non seulement l'ensemble des assurances sociales, mais également les éventuels contrats collectifs souscrits par l'employeur. Cette analyse approfondie permet d'apporter une vue précise du taux de remplacement de leur salaire dans les différents cas. Ainsi, nous pouvons conseiller et compenser les éventuelles lacunes de couverture. Nous proposons également la gestion des salaires puisque c'est une donnée centrale pour la prévoyance professionnelle. Nous avons aussi la possibilité d'agir de manière automatique directement avec l'entreprise ou le cas échéant avec son prestataire afin de soulager les démarches administratives des ressources humaines dans le traitement et la communication d'informations. Dans le même but, nous proposons la gestion des absences avec un reporting intégré. L'entreprise définit ainsi le niveau d'outsourcing qu'elle désire pour se concentrer sur les éléments de la chaîne de valeur qu'elle a choisis.

Quelles sont les principales évolutions en matière de prévoyance professionnelle ?

Nous observons les évolutions suivantes : il y a une volonté de plus en plus importante de prendre en compte la situation individuelle de l'assuré avec une demande de flexibilité accrue. Le niveau de gouvernance demandé aux institutions de prévoyance augmente avec un renforcement des contraintes légales et de la responsabilité des membres de Conseil de fondation. Enfin, nous constatons une diminution du nombre de prestataires offrant des garanties concernant la rémunération des avoirs de vieillesse ou la longévité. Toutes ces évolutions entraînent une augmentation de la complexité et du besoin de conseils.

On sait que la réforme Prévoyance 2020 est un dossier majeur dans le domaine, comment vous positionnez-vous ?

Comme toute réforme majeure, Prévoyance 2020 est le résultat d'un compromis qui nous semble satisfaisant pour toutes les parties intéressées.

L'élément positif essentiel de cette réforme est le maintien des prestations actuelles du 2e pilier, malgré les facteurs défavorables tels que la démographie et le niveau des taux d'intérêt. De plus, le financement du maintien des prestations est réparti entre les assurés, les employeurs, les contribuables, l'État et les institutions de prévoyance.

Oui, mais pourquoi cette réforme est-elle vitale selon vous ?

Même si ce n'est qu'une étape, cette réforme est vitale pour notre système de prévoyance car l'effort demandé à la plus jeune génération s'accroîtra encore si

**NOUS SOMMES EN TRAIN
DE METTRE EN PLACE UNE
DIGITALISATION ACCRUE DE
NOS SERVICES**

rien n'est fait. En effet, elle finance déjà en partie les taux de conversion trop élevés des baby-boomers et ce coût continuera de s'accroître. De plus, la situation de l'AVS se dégradera encore et l'effort qu'ils devront fournir pour combler le déficit sera plus important sans réforme.

Quels sont les prochains développements de la fondation OPSION ?

Nous sommes en train de mettre en place une digitalisation accrue de nos services avec la possibilité pour l'assuré ou l'entreprise de disposer des informations, mais également d'échanger avec les différents partenaires liés à la prévoyance professionnelle ou aux ressources humaines. Avec ce point d'entrée unique, nos clients gagneront en confort et en efficacité. De plus, les assurés pourront ainsi visualiser de manière consolidée leurs couvertures d'assurance et prendre des mesures en cas de lacune. Nous avons également le souhait de développer une approche de placements responsables pour une grande partie, voire sur la globalité d'un portefeuille de la Caisse commune. ■